



Qu'est-ce que l'EVC ?

Introduction à l'évaluation de la vulnérabilité et des capacités



Fédération internationale des Sociétés
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Le Programme mondial de la Fédération internationale (2006-2010)

Au cours des cinq années à venir, la Fédération oeuvrera à la réalisation des objectifs et priorités suivants :

Nos objectifs

Objectif 1 : Réduire l'impact des catastrophes, notamment le nombre de morts et de blessés.

Objectif 2 : Réduire l'impact des maladies et des urgences de santé publique, notamment le nombre de morts et de cas de maladie.

Objectif 3 : Accroître la capacité des communautés locales, de la société civile et de la Croix-Rouge/du Croissant-Rouge de faire face aux situations de vulnérabilité les plus urgentes.

Objectif 4 : Réduire l'intolérance, la discrimination et l'exclusion sociale, et promouvoir le respect de la diversité et de la dignité humaine.

Nos priorités

Intensifier notre action là où les besoins sont les plus grands

Améliorer notre capacité d'intervention locale, régionale et internationale en cas de catastrophe et d'urgence de santé publique.

Intensifier notre action auprès des communautés vulnérables dans les domaines de la promotion de la santé, de la prévention des maladies et de la réduction des risques liés aux catastrophes.

Développer considérablement nos programmes et notre travail de sensibilisation en matière de lutte contre le VIH/sida.

Renforcer notre action de sensibilisation sur les questions humanitaires prioritaires, en particulier la lutte contre l'intolérance, la stigmatisation et la discrimination, ainsi que les efforts visant à réduire les risques liés aux catastrophes.

© Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Toutes les parties de cette publication peuvent être citées, copiées, traduites dans d'autres langues ou adaptées aux besoins locaux sans un accord préalable de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, à condition de citer clairement le nom de la présente publication.

Les cartes figurant dans cette publication n'impliquent aucun jugement de la part de la Fédération internationale ou des Sociétés nationales concernant le statut juridique des territoires concernés ou de leurs autorités.

*Photo de couverture :
Fédération internationale*

2006

Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Case postale 372
CH-1211 Genève 19
Suisse
Téléphone : +41 22 730 42 22
Télécopie : +41 22 733 03 95
Courriel : secretariat@ifrc.org
Site Internet : www.ifrc.org

Table des matières

Abréviations et sigles _____	3
Remerciements _____	3
Introduction _____	4
Catastrophes et vulnérabilité _____	8
Catastrophes et développement _____	14
Où en sommes-nous en matière d'EVC ? _	17
Le but de l'EVC _____	18
Qu'est-ce qu'implique l'EVC ? _____	29
Quels sont les résultats d'une EVC ? _____	32
Définitions _____	34
Conclusion _____	44
Activités à base communautaire menées à la Croix-Rouge et au Croissant-Rouge _____	44
Encadrés	
Encadré 1 À propos de cette brochure _____	7
Encadré 2 La préparation aux catastrophes après Kobe _____	12
Encadré 3 Les catastrophes et les Objectifs du Millénaire pour le développement _____	14
Encadré 4 Conception intégrée des programmes _____	19
Encadré 5 Liens entre les investigations de l'EVC et les valeurs et la mission de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge _____	22

Encadré 6	EVC : le succès, porteur de nouveaux défis pour les Sociétés nationales _____	28
Encadré 7	Six questions à propos de l'EVC _____	30
Encadré 8	Marche à suivre pour l'EVC ou comment passer de l'investigation à l'action en 12 étapes _____	31
Encadré 9	Coopération régionale _____	33
Encadré 10	Changement climatique et catastrophes _____	36
Encadré 11	La gouvernance dans les programmes de préparation aux catastrophes en Indonésie _____	42
Encadré 12	Approches communautaires _____	46

Figures

Figure 1	Les pressions « à l'écrasement » _____	8
Figure 2	Le relâchement des pressions _____	10
Figure 3	Modèle de changement en douceur par l'EVC _____	24
Figure 4	Les rapports entre les programmes existants de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et le renforcement des capacités/ la réduction de la vulnérabilité _____	39

Études de cas

Étude de cas 1	Au Yémen : des résultats inattendus _____	6
Étude de cas 2	Népal : faire face en cas de danger _____	22
Étude de cas 3	L'EVC dans les Iles Salomon — projets à base communautaire _____	34
Étude de cas 4	Priorités locales aux Caraïbes : des cuisines ou des toits solides ? _____	41
Étude de cas 5	Rwanda : mise à profit des compétences locales _____	44

Abréviations et sigles

CIPC	conception intégrée des programmes communautaires
DCP	développement communautaire participatif
EPR	évaluation participative rapide
EVC	évaluation de la vulnérabilité et des capacités
IMCP	initiative pour une meilleure conception des programmes
OMD	objectifs du Millénaire pour le développement
ONG	organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PCC	préparation aux catastrophes à base communautaire
PSBC	premiers secours à base communautaire
sida	syndrome d'immunodéficience acquise
SNBP	Société nationale bien préparée
TPHA	transformation participative des conditions d'hygiène et du système d'assainissement
VIH	virus de l'immunodéficience humaine

Remerciements

Cette brochure est publiée grâce à la générosité du Ministère du développement international du Royaume-Uni (DFID) et le Service d'aide humanitaire de la Commission européenne (ECHO). Nous aimerions aussi remercier Terry Cannon et Graham Betts-Symonds de leur précieuse contribution à la production de ce document.

Introduction

Les catastrophes tiennent une place importante dans les activités de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (la Fédération internationale). Ses opérations d'urgence et son travail humanitaire dans le monde sont bien connus et sont malheureusement passés au premier plan de l'actualité lors d'événements récents aux effets dévastateurs. Moins connues sont les centaines d'activités menées dans le monde au niveau communautaire pour réduire la vulnérabilité des populations aux dangers.

Les tremblements de terre sont imprévisibles et, bien que l'homme puisse désormais prévoir les ouragans, les inondations et même les tsunamis, il ne peut pas en arrêter le cours. De plus, les changements climatiques augmenteront sans doute la fréquence et l'intensité des catastrophes liées à la météorologie. La grande question est d'empêcher les risques de produire des catastrophes et, pour la Fédération internationale, de s'employer à en atténuer les effets sur les plus vulnérables.

« Des stratégies de prévention plus efficaces permettraient non seulement d'économiser des dizaines de milliers de dollars, mais aussi d'épargner des milliers de vies... Il est malaisé, en tout état de cause, de faire prévaloir une culture de la prévention. L'investissement présent ne doit en effet porter ses fruits que dans un avenir lointain. Qui plus est, le gain est intangible : ce sont les guerres et les catastrophes qui n'auront pas lieu. »

Message
clé

Kofi Annan, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies¹

¹ Nations Unies. Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation. Document 4/54/1. New York : Nations Unies, 1999.

C'est là où entre en jeu « l'évaluation de la vulnérabilité et des capacités » (EVC). En quelques mots, l'EVC consiste à recueillir avec ordre et méthode des informations sur la vulnérabilité d'une communauté donnée face aux dangers, à les analyser et à les systématiser. Ces informations servent ensuite à diagnostiquer les principaux risques auxquels la communauté est exposée, ainsi que ses capacités actuelles, pour prendre finalement des mesures propres à réduire sa vulnérabilité aux éventuelles catastrophes et à accroître sa capacité à y survivre et à reprendre le cours de sa vie.

Ce guide, qui est en même temps une introduction à l'EVC, s'inspire de dix années d'expérience au sein du Mouvement. Son propos est de montrer comment les Sociétés nationales peuvent se servir de cette évaluation pour mieux préparer les communautés aux catastrophes, tout en reliant cette préparation à d'autres programmes et activités pour former un tout dont les parties se complètent, et exécuter ainsi la Stratégie 2010 et réaliser les objectifs de la « Fédération de demain ».² Il s'accompagne de trois autres guides pratiques : Comment faire une EVC, La boîte à outils EVC et La formation à l'EVC.

Message clé

Rares sont les Sociétés nationales qui, après avoir procédé à une EVC, pensent encore que ce type d'évaluation concerne « seulement » la gestion des catastrophes.

Notre expérience collective nous a montré que l'EVC donnait des résultats intéressants. Elle nous a appris par exemple qu'en intégrant mieux la gestion des catastrophes à d'autres projets on obtenait une meilleure complémentarité, ce qui permettait de mieux répondre aux préoccupations locales, qu'il s'agisse de l'eau impropre à la consommation, des risques de paludisme ou des accidents de la circulation, tout en poursuivant dans les communautés des activités de préparation aux catastrophes.

² Le processus « La Fédération de demain », approuvé par l'Assemblée générale de la Fédération internationale en novembre 2005, a retenu dix domaines à améliorer pour les Sociétés nationales et pour la gouvernance et le Secrétariat de la Fédération.

De manière générale, l'EVC suppose une approche globale de l'idée de vulnérabilité.

Étude de cas 1

Au Yémen : des résultats inattendus

En 2005, le Croissant-Rouge du Yémen a réalisé une EVC dans deux régions sinistrées par des crues subites. Pourtant, après avoir fait l'évaluation avec les populations touchées, il a conçu un programme très populaire de sécurité routière pour réduire les accidents, en particulier à proximité des écoles. Et les statistiques confirment la réaction instinctive des populations : au cours des 15 dernières années au Yémen, les accidents de circulation ont fait plus de morts que les inondations.³

De nombreuses Sociétés nationales et leurs sections ont constaté que l'EVC avait une autre utilité majeure, celle de rapprocher le personnel et les volontaires de la population locale. Le fait de travailler avec les gens plutôt que pour eux change l'optique des volontaires et du personnel dans un sens très positif, les rend plus enthousiastes et plus prompts à s'engager, tout en renforçant les capacités des Sociétés nationales.

En fait, rares sont les Sociétés nationales qui, après avoir procédé à une EVC, pensent encore que ce type d'évaluation concerne « seulement » la gestion des catastrophes. Comme l'a fait observer un membre du personnel de la Fédération internationale, « le seul élément de l'EVC qui soit prévisible, c'est bien son imprévisibilité ».

En travaillant avec les gens à la base, la Société nationale prend conscience de leurs priorités, ce qui donne une plus grande cohésion à la conception de ses programmes.

³ Source : EM-DAT : Base de données internationale sur les catastrophes de l'OFDA/CRED, Université catholique de Louvain, Bruxelles, Belgique. Yemen country profile. Accessible à l'adresse suivante : <http://www.em-dat.net/index.htm>. Site visité le 18 janvier 2006.

Encadré 1 À propos de cette brochure

Cette brochure est une réédition de *Évaluer vulnérabilité et capacités : un guide de la Fédération internationale* et met en évidence quelques-uns des progrès accomplis dans l'utilisation de l'EVC depuis la parution du premier guide en 1999. Elle montre qu'en intégrant mieux la gestion des catastrophes à d'autres projets on obtient une meilleure complémentarité et que des contacts plus étroits avec les populations locales peuvent être une source d'inspiration pour les Sociétés nationales et leur insuffler un nouvel enthousiasme dans l'accomplissement de la mission énoncée par la Fédération internationale.

La brochure représente aussi la quintessence de l'expérience de nombreuses Sociétés nationales à travers le monde. Au cours des dix dernières années, le personnel de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et les délégués de la Fédération internationale ont recueilli des informations sur toutes ces activités et les ont diffusées. Le Secrétariat, en particulier, a entrepris il y a deux ans une étude des EVC pour faire la synthèse de ces informations et en tirer les enseignements voulus. De plus, plusieurs ateliers et forums ont été consacrés fin 2005 à la pratique de l'EVC pour réunir des informations sur les meilleurs usages et recevoir des commentaires sur la brochure envisagée et sur les autres documents. Nous sommes reconnaissants aux nombreuses personnes qui, dans bien des Sociétés nationales, nous ont ainsi soutenus dans notre entreprise.

Cette brochure fait partie d'un ensemble de publications destinées à aider les Sociétés nationales à se livrer à leur propre EVC, les autres étant :

- *Comment faire une EVC.*
- *La boîte à outils EVC.*
- *La formation à l'EVC.*

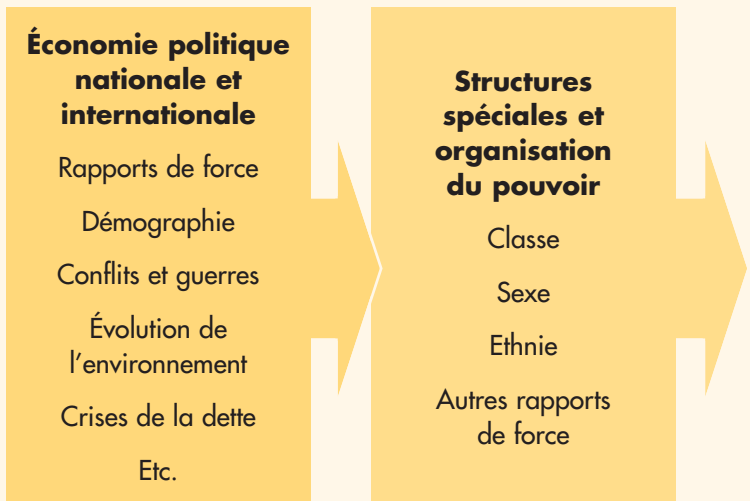
Catastrophes et vulnérabilité

Pourquoi certaines personnes sont-elles plus vulnérables aux catastrophes dans certains endroits et certains pays que dans d'autres ? De toute évidence, les catastrophes naturelles ne font pas de discrimination et toute vie sauvée est infiniment précieuse. Cependant, il est vrai aussi que les sociétés pauvres ou les segments pauvres d'un pays sont souvent plus vulnérables aux effets des catastrophes, de par leur lieu et leurs conditions de vie et de travail et leur capacité de récupération moindre.

Une catastrophe est le résultat d'un risque naturel qui s'est concrétisé et de ses effets sur les personnes vulnérables. L'exposition aux risques varie selon divers facteurs, comme l'illustre la **figure 1**, notamment selon la classe, le sexe, l'ethnie ou le groupe humain auquel on appartient.

Figure 1 Les pressions « à l'écrasement »

Modèle du type pression et relâchement



Comment remédier à cette vulnérabilité ? Cette question est à la base de l'EVC (voir **figure 2** page 10). La réponse passe par une action visant à :

- réduire les effets du risque lui-même, là où c'est possible (par des mesures propres à les atténuer, en le prévoyant, en en avertissant les populations et en les y préparant) ;
- renforcer les capacités qui contribuent à réduire la vulnérabilité des populations ;
- limiter les effets qu'une piètre gouvernance, la discrimination, l'inégalité et un accès insuffisant aux ressources et aux moyens d'existence peuvent avoir sur la population ; et
- s'attaquer aux causes profondes qui engendrent des systèmes de fragilisation.

Le degré de vulnérabilité des gens, leur capacité à résister, à faire face et à se relever dépendent souvent de facteurs économiques et politiques. Ils sont généralement plus fragiles là où la pauvreté et/ou une protection sociale insuffisante réduisent leur aptitude

Source : Ben Wisner, Piers Blaikie, Terry Cannon et Ian Davis. *At Risk: natural hazards, people's vulnerability and disasters*. London: Routledge, 2003 (2^e édition). Les chapitres 1 à 5 sont accessibles en anglais à l'adresse suivante : <http://www.unisdr.org/eng/library/lib-select-literature.htm>

Remparts contre la vulnérabilité

Moyens d'existence et leur résilience

Niveau de vie mesuré par rapport à un niveau de référence

Autoprotection

Protection sociale

Gouvernance

C
A
T
A
S
T
R
O
P
H
E
S

Risque

Inondation
Cyclone
Tremblement de terre
Tsunami
Éruption volcanique
Sécheresse
Glissement de terrain
Biologique

à résister aux dangers. Il est donc vital de s'employer à réduire la pauvreté, d'autant plus que les catastrophes ruinent souvent les efforts faits dans ce sens et réduisent à néant les progrès accomplis.

Bien que les activités de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ne soient pas essentiellement axées sur la lutte contre la pauvreté, la réduction de la vulnérabilité et les politiques élaborées expressément pour renforcer la capacité de résistance des populations aux catastrophes tiennent assurément une place importante dans notre action.

C'est d'ailleurs ainsi que la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge font le meilleur usage de leurs ressources, souvent limitées.

Figure 2 Le relâchement des pressions

Modèle du type pression et relâchement

Économie politique nationale et internationale

Redéfinir les rapports de force

Réduire les conflits et guerres

Faire évoluer l'environnement dans un sens favorable

Réduire la dette

Etc.

Améliorer la distribution des revenus et l'accès aux richesses

Réduire la discrimination

Réduire l'inégalité des sexes

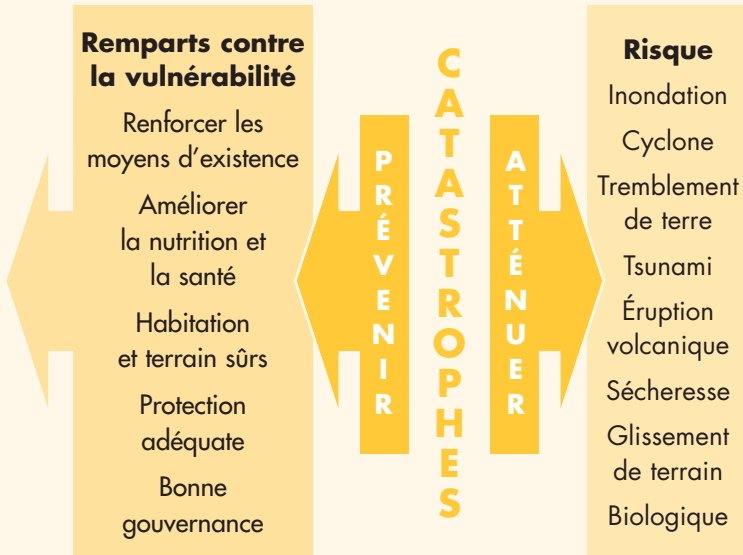
Veiller à ce que l'organisation du pouvoir ne fragilise pas

Autrement dit, les efforts tendant à réduire la vulnérabilité et à accroître les capacités peuvent aller de pair avec les activités que nous qualifions normalement de « développement » (et en faire partie).

La Croix-Rouge/le Croissant-Rouge peut recommander l'adoption d'un code de construction pour assurer une résistance accrue des habitations en cas de catastrophe.



Source : Ben Wisner, Piers Blaikie, Terry Cannon et Ian Davis. *At Risk: natural hazards, people's vulnerability and disasters*. London: Routledge, 2003 (2^e édition). Les chapitres 1 à 3 sont accessibles en anglais à l'adresse suivante : <http://www.unisdr.org/eng/library/lib-select-literature.htm>



Encadré 2**La préparation
aux catastrophes après Kobe**

En janvier 2005 s'est tenue sous l'égide de l'ONU la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes, qui a eu lieu dans la ville de Kobe au Japon. La Conférence de Kobe et le Cadre d'action de Hyogo, qui en a été le résultat, donnent de bonnes bases pour avancer sur le terrain de la réduction des risques de catastrophe. L'EVC et d'autres méthodes analogues en usage dans les organisations non gouvernementales (ONG) fournissent des outils pour appliquer avec succès le Cadre d'action dans les communautés.

Du Cadre d'action de Hyogo se dégagent les priorités suivantes :

- Veiller à ce que la réduction des risques de catastrophe soit une priorité nationale et locale et à ce qu'il existe, pour mener à bien les activités correspondantes, un cadre institutionnel solide.
- Mettre en évidence, évaluer et surveiller les risques de catastrophe et renforcer les systèmes d'alerte rapide.
- Utiliser les connaissances, les innovations et l'éducation pour instaurer une culture de la sécurité et de la résilience à tous les niveaux.
- Réduire les facteurs de risque sous-jacents.
- Renforcer la préparation aux catastrophes afin de pouvoir intervenir efficacement à tous les niveaux.

Ces priorités sont également liées dans le Cadre d'action de Hyogo à quatre impératifs généraux auxquels il est manifestement plus facile de répondre avec la démarche de l'EVC (en fait, on imagine mal qu'on puisse s'en acquitter sans une démarche partant de la base, comme l'EVC et d'autres outils analogues) :

- Prise en considération de tous les dangers possibles.
- Point de vue des femmes et diversité culturelle.
- Participation des communautés et des volontaires.
- Renforcement des capacités et transfert de technologie.



Apprendre en agissant : Évoluer avec le temps (figure 3) pour favoriser un changement en douceur.

Catastrophes et développement

Chaque fois qu'elles frappent, les catastrophes marquent un recul dans le développement. Par exemple, malgré le niveau sans précédent atteint par l'aide internationale d'urgence après le tsunami dans l'océan Indien, il faudra des années avant que les gens ne retrouvent leurs moyens de subsistance. En Amérique centrale, de nombreuses personnes subissent encore les effets de l'ouragan Mitch, qui a dévasté la région en 1998.

Encadré 3

Les catastrophes et les Objectifs du Millénaire pour le développement

Lorsque l'ouragan Mitch a frappé l'Amérique centrale en 1998, le Président du Honduras, M. Carlos Flores, a déclaré :
« Nous avons perdu en 72 heures ce que nous avons mis plus de 50 ans à construire, pierre par pierre. »

Les catastrophes contribuent très largement à faire de nouveaux pauvres et à aggraver la situation de ceux qui le sont déjà. Dans un rapport majeur de 2004, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) soulignait : « Les catastrophes naturelles... réduisent considérablement les chances de réalisation des Objectifs de développement du Millénaire (ODD), et en particulier celui de réduire de moitié la pauvreté extrême, d'ici à 2015 ».⁴

Les ODD ne comportent pas actuellement de buts spécifiques se rapportant aux dangers et aux catastrophes. Certaines organisations non gouvernementales (ONG) essaient d'en inclure quelques-uns car les problèmes définis dans les ODD sont étroitement liés aux catastrophes comme facteurs de fragilisation ou en subissent les effets et s'aggravent lorsque la population n'a pas la résistance voulue.

⁴ Bureau pour la prévention des crises et du relèvement, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), *La réduction des risques de catastrophes : un défi pour le développement*, <http://www.undp.org/bcpr/disred/francais/publications/rdr.htm>

Les huit OMD sont les suivants :

- Éliminer l'extrême pauvreté et la faim.
- Assurer l'éducation primaire pour tous.
- Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.
- Réduire la mortalité infantile.
- Améliorer la santé maternelle.
- Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies.
- Assurer un environnement durable.
- Mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

Ce rapport crucial entre catastrophes et développement est maintenant assez largement reconnu. Il arrive trop souvent que les activités de développement ne tiennent pas suffisamment compte de la nécessité de protéger les populations des dangers, alors que les catastrophes balaient souvent d'un seul coup des années d'investissement dans des projets de développement et privent de moyens d'existence ceux qui devaient en bénéficier.

Message
clé

« La pauvreté d'aujourd'hui,
c'est la vulnérabilité d'hier laissée
à l'abandon »⁵

À la Fédération internationale, il faut aussi veiller à une meilleure intégration de nos programmes. Les projets d'alimentation en eau et d'assainissement, par exemple, doivent tenir compte des dangers potentiels pour ne pas être ultérieurement détruits par des inondations ou des ouragans. Avec l'EVC, la connaissance des populations des besoins et des risques locaux sert au projet, qui est conçu de manière à résister à ces risques.

Qu'il s'agisse des premiers secours, de la sécurité alimentaire, de l'assistance aux personnes ou de la santé des communautés, ces activités peuvent se compléter et se rattacher à la préparation aux

⁵ Yamin, Farhana, Atiq Rahman et Saleemul Huq. « Vulnerability, adaptation and climate disasters: a conceptual overview », IDS Bulletin, 36:4, octobre 2005.

catastrophes. Les initiatives réalisées avec la participation de la population locale grâce à l'emploi de méthodes d'investigation telles que celles de l'EVC impriment un fort renouveau. Cette démarche fait également ressortir certaines des lacunes et limites inévitables de l'action de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, auxquelles on peut alors remédier par des partenariats appropriés avec d'autres organisations.

Le bilan que l'on peut dresser de l'emploi de l'EVC au cours des dix dernières années met en évidence l'utilité pour les Sociétés nationales de faire participer les populations à ces évaluations un peu partout dans le monde. Parce que l'EVC est profondément liée au mode de vie des gens, ce peut être une base solide sur laquelle s'appuyer pour définir les mesures de préparation aux catastrophes à prendre au niveau local et préconiser l'adoption de mesures de portée plus large, destinées à atténuer les effets des catastrophes.

Il est essentiel d'évaluer les moyens de subsistance pour comprendre la vulnérabilité d'une communauté.



Où en sommes-nous en matière d'EVC ?

Depuis 1999, date de la parution du premier guide, la Fédération internationale a acquis une immense expérience dans l'emploi de l'EVC et d'autres outils conçus pour mieux préparer les populations en prévision des catastrophes.

Dans plus de 80 pays, les Sociétés nationales ont procédé, sous une forme ou sous une autre, à une évaluation de la vulnérabilité et des capacités, et souvent dans des communautés rurales et isolées. La Fédération internationale a aidé à former des enquêteurs EVC dans divers pays, ce qui a permis à de nombreuses Sociétés nationales de concevoir de meilleurs programmes de préparation aux catastrophes.

Elle a entrepris en 2003 une étude des EVC, entendant mettre à profit l'expérience acquise à tous les niveaux par les responsables des Sociétés nationales et le personnel du Secrétariat pour clarifier et améliorer la méthode. Des consultations avec ceux qui travaillent dans les domaines prioritaires ont permis de mieux intégrer l'EVC à d'autres programmes. Différents types d'outils qui, jusqu'à présent, étaient utilisés séparément par diverses sections du Secrétariat, sont en voie d'harmonisation. En conséquence, les outils ne seront plus liés à des programmes spécifiques (notamment préparation aux catastrophes, gestion des catastrophes, santé et assistance aux personnes et développement organisationnel) mais pourront servir dans tous les domaines d'activité de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à recueillir des informations et à diagnostiquer les problèmes.

Le but de l'EVC

L'expérience des dix dernières années a montré que l'emploi de l'EVC avait de nombreux effets positifs. Cependant, un certain flou a persisté sur l'objet de l'EVC, ce qu'elle peut faire et ne peut pas faire. Ce guide et les autres publications qui lui sont consacrées ont pour but d'apporter des éclaircissements sur certaines de ces questions et de simplifier l'EVC, de la faire percevoir plus clairement et d'accroître son utilité pour ceux qui y recourent.

Ce que l'EVC n'est pas...

Voyons d'abord ce qu'elle n'est pas.

Au début, l'EVC a fait l'objet de malentendus, en particulier en ce qui concerne l'échelle à laquelle elle devait être appliquée. Certaines Sociétés nationales ont commencé par l'employer au niveau national, faisant d'elle une sorte d'évaluation étendue à l'échelle du pays. La partie « capacités » de l'EVC s'est confondue avec le renforcement institutionnel ou le développement organisationnel au niveau national. Ils sont importants, certes, mais l'expérience pratique montre que l'EVC ne convient pas à l'analyse de la vulnérabilité et des capacités des Sociétés nationales.⁶

D'autres, et c'est compréhensible, y ont vu une occasion de collecter des fonds. Cependant, cette démarche risquait de fausser le but de l'EVC car les priorités des donateurs ne correspondent pas toujours aux besoins et aux points faibles révélés par l'EVC. De plus, la définition de la vulnérabilité employée dans les EVC était parfois vague et sans rapport avec les catastrophes naturelles. Des groupes prédéfinis (comme par exemple les chômeurs et les pauvres, les malades ou les personnes âgées, et les victimes de violences et de brutalités) étaient classés comme « vulnérables » nécessitant une forme d'aide sociale.

⁶ La Fédération internationale a d'autres méthodes d'évaluation, comme le cadre d'évaluation des Sociétés nationales bien préparées (SNBP) et l'initiative pour une meilleure conception des programmes (IMCP), qui conviennent mieux à des évaluations à cette échelle.

Ces groupes méritent effectivement d'être soutenus par la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge et, dans certains cas, les investigations ont débouché sur d'excellents programmes.⁷

Baucoup de Sociétés nationales ont réussi à transformer en chances les problèmes auxquels elles se heurtaient. Par exemple, la population locale a une perception différente du risque et peut ne pas donner la priorité aux dangers classiques associés aux catastrophes naturelles majeures (par exemple, les tremblements de terre, les ouragans ou cyclones, les inondations, etc.). En conséquence, de nombreuses EVC ont attaché plus d'importance aux problèmes ressentis à la base comme l'eau impropre à la consommation, les risques de maladie comme le paludisme ou les accidents de la circulation.

Encadré 4 Conception intégrée des programmes

Nombre de Sociétés nationales ont su établir un lien entre les préoccupations locales et la préparation aux catastrophes en se servant de l'EVC pour :

- diagnostiquer les besoins de la collectivité pour tout ce qui touche aux risques et à la vulnérabilité ;
- intégrer les programmes existants pour travailler avec la population locale de manière plus rationnelle ;
- définir les domaines dans lesquels des partenariats avec d'autres organisations pouvaient combler les vides laissés par les activités de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ;
- plaider pour que d'autres acteurs, le gouvernement en particulier, mènent à bon terme ou entreprennent des activités pour remédier à d'autres risques et points faibles.

Nous nous sommes rendus à l'évidence : les gens sont souvent plus préoccupés par les risques qu'ils encourent dans leur vie quotidienne que par la perspective d'une catastrophe naturelle majeure. Nous avons appris que nous ne pouvions pas travailler

⁷ On citera pour exemple la campagne ÉduRespect de la Société canadienne de la Croix-Rouge, qui a réussi à réduire les conflits dans les couples et les familles et la violence à l'égard des enfants.

avec succès avec eux si nous ne respectons pas leur jugement sur les risques qu'ils courent. Néanmoins, pour que l'EVC serve son objectif premier, la question de la vulnérabilité aux dangers doit être traitée dans le contexte de la préparation aux catastrophes.

Une différence cruciale entre le travail des Sociétés nationales et celui d'autres organisations, en particulier des ONG, est alors apparue. Les Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sont fondées sur l'idée qu'elles fonctionnent comme des organisations nationales. Elles doivent être prêtes à intervenir partout dans le pays lors de catastrophes, même si celles-ci ont été déclenchées par d'autres facteurs que des risques naturels. C'est pourquoi dans le passé notre gestion des catastrophes a été plus axée sur la préparation aux catastrophes et les secours d'urgence que sur la prévention et la réduction des effets des catastrophes.

Bien des risques doivent être évalués à une échelle plus large que celle de la collectivité locale, vu par exemple les effets étendus de catastrophes telles que tremblements de terre ou tsunamis. Il est donc important de reconnaître qu'il **ne s'agit pas** d'utiliser l'EVC pour cartographier les dangers dans chaque collectivité – pour la simple raison qu'il est impossible de procéder partout à des EVC.

Il y a cependant un lien : une cartographie des risques établie au niveau du pays ou d'une région de ce pays peut permettre d'identifier les communautés à haut risque qui se prêtent aux investigations approfondies de l'EVC.

Ce qu'est l'EVC...

À la différence de la cartographie des risques que l'on peut informatiser à l'aide de systèmes d'information géographiques ou même d'images obtenues par satellite, la vulnérabilité n'est pas repérable d'en haut. Elle change constamment, au gré des circonstances sociales, économiques, culturelles et politiques. Et pourtant, elle peut considérablement intensifier les effets d'une catastrophe. De même, la capacité des collectivités à affronter les risques et les catastrophes varie en fonction des conditions et des perceptions locales.

Notre expérience commune des dix dernières années nous a donc amenés à concevoir plus clairement ce qu'est en fait l'EVC :

- L'EVC est une enquête qui se sert de divers outils participatifs pour comprendre dans quelle mesure la population locale est exposée à des risques naturels (et capable d'y résister).
- Elle fait partie intégrante de la préparation aux catastrophes (mais n'en est pas le seul élément) et peut contribuer à la réalisation de programmes communautaires de préparation aux catastrophes dans des collectivités rurales et urbaines.
- Comme processus, elle permet aux gens d'identifier et de comprendre le risque auquel il faudrait, à leur avis, s'attaquer en priorité, même s'il ne s'agit pas de risques naturels.
- C'est un outil qui permet d'établir les priorités locales, de concevoir des mesures de prévention des catastrophes, d'élaborer et d'exécuter, dans chacun des domaines d'action essentiels de la Fédération internationale, des programmes qui se complètent et répondent aux besoins définis par la population locale.

Message
clé

« Avant, nous travaillions pour les gens. Maintenant, nous le faisons avec eux – ils sont partie prenante à l'enquête et participent pleinement à la recherche des solutions. Cela a changé les sections et la Société nationale. »

Un membre d'une Société nationale après une EVC

Avec l'EVC, la population locale et la collectivité sont au centre de l'action – non plus seulement bénéficiaires d'un financement mais aussi, dans l'idéal, participantes actives à l'initiative de développement. Lorsqu'elle s'applique à la préparation aux catastrophes, cette méthode peut encourager la participation, donner à la population envie de s'investir davantage dans le repérage des risques et la conception des programmes et des mesures de préparation aux catastrophes.

Étude de cas 2

Népal : faire face en cas de danger

Au Népal, des enquêtes locales de type EVC ont permis à la Société nationale de travailler avec les villageois à la conception de programmes communautaires de préparation aux catastrophes qui leur permettent de faire face en cas de danger, d'inondation par exemple. En participant aux enquêtes, les gens se sont rendu compte, avec l'aide de la Société nationale, qu'ils pouvaient, par leurs actes, influencer sur les inondations et leurs effets et qu'ils n'étaient pas totalement impuissants devant les catastrophes, ce qui les a rendus moins fatalistes devant les risques.

L'EVC revue et corrigée est donc nettement axée sur la préparation aux catastrophes comme action destinée à réduire la vulnérabilité et à renforcer les capacités avant qu'une catastrophe ne se produise. De plus, elle met en évidence les priorités des habitants et permet aux Sociétés nationales de répondre aux besoins locaux et de concevoir des programmes mieux intégrés.

Encadré 5

Liens entre les investigations de l'EVC et les valeurs et la mission de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Lorsqu'on enquête avec la population locale à l'aide des méthodes de l'EVC, il faut garder en mémoire plusieurs choses capitales. Capitales parce que l'enquête met en contact des locaux avec des « étrangers », surtout si la Société nationale n'avait jamais été très présente dans la communauté auparavant.

Premièrement, la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge ont leurs propres valeurs et leur propre mission à accomplir, qui, dans l'idéal, devrait correspondre aux objectifs de la population locale. Mais ce n'est pas nécessairement le cas et il importe de savoir qu'il peut y avoir des divergences qui devront faire l'objet de négociations. De même – et nous l'avons

souvent constaté dans les EVC – les priorités de la population s'écartent souvent de celles « des étrangers ».

Le diagramme de la **figure 3** (page 24) a été utilisé dans la formation à l'EVC et dans des enquêtes réelles menées au titre de l'EVC et du développement communautaire participatif (DCP) pour faire apparaître clairement ces différences. La Société nationale, l'équipe de l'EVC et la population locale elle-même prennent ainsi conscience de ces différences de perspective.

Il peut aussi aider à harmoniser les efforts faits pour se rapprocher des objectifs et à le faire dans le respect de la culture locale. Plus précisément, il permet aux volontaires de considérer le point de vue de la population locale à la lumière de son identité culturelle, de ses croyances et valeurs et les encourage à respecter ses capacités et ses comportements dans son environnement (naturel, social, politique). Dans ce sens, c'est un important outil de contrôle de la qualité et de responsabilisation, qui encourage une pratique éthique conforme aux principes de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

L'idée consiste à se servir de la flèche de « l'évolution avec le temps » comme d'un fil directeur dans les discussions entre les volontaires et la population. Elle améliore l'écoute des deux côtés et valide les informations recueillies. La flèche représente le temps en ce sens que l'EVC entend guider les participants et les communautés dans leur évolution du présent (en pensant à leur passé) vers un objectif commun pour l'avenir.

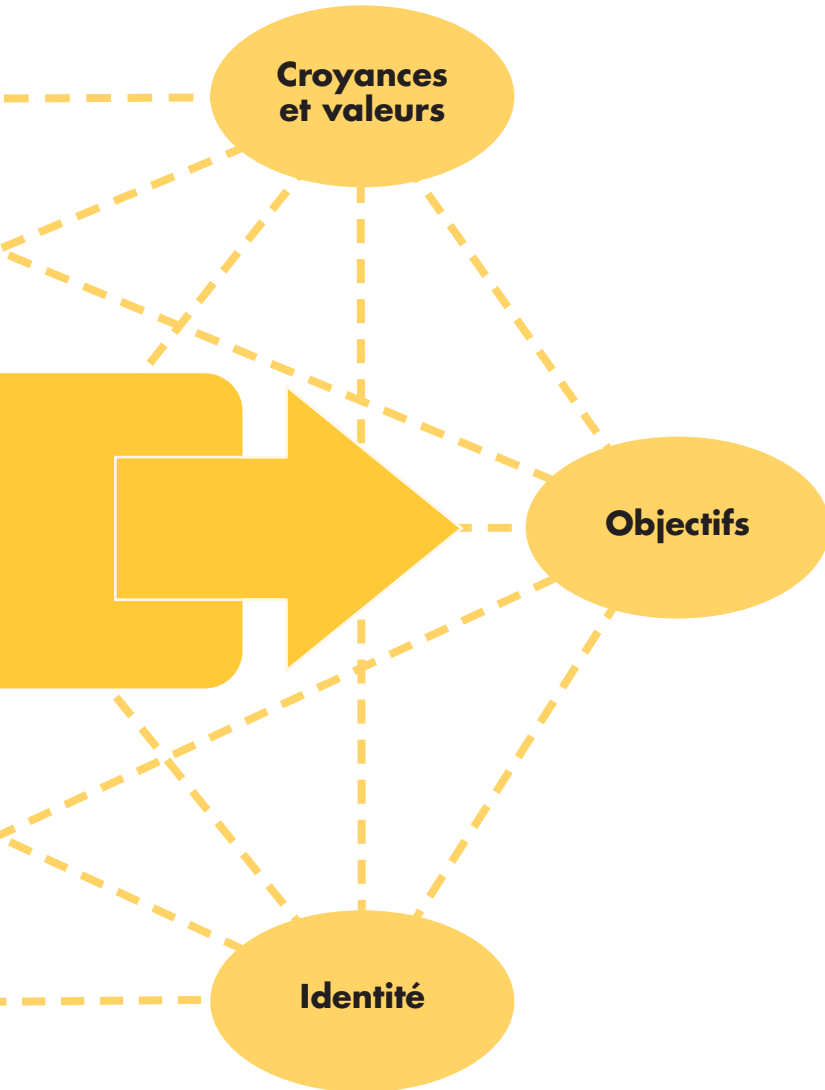
Les six points disposés autour de la flèche représentent des contextes ou des points de vue différents à l'intérieur desquels nous évoluons tous avec le temps. Les personnes qui participent à l'EVC reconnaissent ainsi qu'elles peuvent avoir des points de vue différents sur chacun d'eux. Des changements dans n'importe lequel des six points entraînent des changements dans les cinq autres (parce que, dans la vie, ils sont tous étroitement liés). Le modèle peut servir dans n'importe quelle langue et culture.

L'évaluation de la méthodologie montre qu'à mesure qu'ils accèdent à une compréhension nouvelle, les participants s'aperçoivent que des changements à un niveau modifient les paramètres à d'autres niveaux. Ce changement de perspective est propice au changement tout court, ouvre la porte à une meilleure préparation aux catastrophes et à la réduction des risques dans la communauté.

Figure 3 **Modèle de changement en douceur par l'EVC⁸**



⁸ Modèle de Betts-Symonds (2006) s'inspirant d'un modèle de Robert Dilts (1991).



Autres retombées positives...

Plus notre expérience de l'EVC s'enrichit, plus nous nous apercevons de ses effets au niveau local et en apprécions certains.

Le fait d'entreprendre une EVC peut modifier sensiblement les activités, les programmes et même la perspective générale d'une Société nationale, comme l'a montré l'étude récente des EVC par la Fédération internationale.

Certaines Sociétés nationales participaient pour la première fois à des enquêtes auprès de communautés locales. Elles se sont aperçues que leur rôle dans la préparation aux catastrophes pouvait être plus actif si elles avaient des contacts étroits avec la population. L'un des effets réjouissants de l'EVC sur les Sociétés nationales a été de remonter le moral des troupes qui se sont senties remobilisées pour accomplir leur mission.

On entreprend une EVC pour avoir un impact. Il ne s'agit pas seulement de procéder successivement aux diverses évaluations que recommande la Fédération internationale. Nous nous sommes rendu compte qu'une EVC pouvait affecter l'action de la Société nationale de diverses manières :

- Nombreuses sont les possibilités qu'ont les Sociétés nationales de se faire part de leurs expériences et de s'échanger des données. À mesure que leurs programmes s'accorderont avec le travail avec les communautés, elles verront se multiplier les possibilités de travailler en partenariat et de collaborer avec d'autres organisations plus engagées au niveau local qu'au niveau national.
- Procéder à une EVC, c'est faire naître des espoirs chez ceux qui y participent. On leur demande de définir les risques qu'ils courent et de recenser, avec le personnel et les volontaires de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge, leurs capacités et les points sur lesquels ils sont vulnérables. Inévitablement, ils s'attendent à ce que des activités soient imaginées et des ressources fournies pour les aider à affronter les problèmes cernés. Heureusement, comme le montre notre expérience de l'EVC, le simple fait d'entrer en contact avec la population locale pour mener une enquête peut déclencher une action collective.

- Parce qu'elles ont tendance à modifier le point de vue et les activités des Sociétés nationales, l'EVC, comme d'autres enquêtes menées au niveau local, peut servir aussi à dynamiser les sections et à motiver les volontaires, et les faire entrer dans le cercle vertueux du travail participatif.



Une communauté examine les résultats de l'EVC. Elle peut alors agir et devient partie prenante du processus qui est décrit à la figure 3.

Encadré 6 **EVC : le succès, porteur de nouveaux défis pour les Sociétés nationales**

L'EVC, comme façon de travailler avec des communautés rurales et urbaines, se rapproche des démarches participatives appliquées depuis des années par de nombreuses ONG dans leurs activités de développement. L'EVC est venue tardivement mais a comblé une lacune dans les activités des Sociétés nationales en leur apportant l'élément participatif qui leur manquait. Et, comme méthode nouvelle, elle a ses propres exigences.

Si l'on en juge aux réactions des Sociétés nationales qui l'ont appliquée, cette méthode est souvent stimulante et gratifiante pour l'organisation :

- Le travail au niveau communautaire semble stimuler les nouveaux volontaires. Mais ce sont souvent des volontaires d'un type nouveau, qui ne cadre pas avec le modèle classique (notamment celui des volontaires formés comme secouristes, sauveteurs etc.). Ils veulent jouer un rôle actif dans leur communauté et l'aider à s'en sortir. De nombreuses Sociétés nationales ont fait remarquer qu'ils avaient besoin d'être formés et encadrés et que le processus de l'EVC devait tenir compte de la formation continue des volontaires comme de l'évolution des communautés. En Amérique latine, ces volontaires « généralistes », appelés « volontaires sociaux », sont reconnus depuis quelques années.
- Il ressort de nombreuses EVC que la structure de l'EVC ne doit pas être verticale comme le système de gestion traditionnel, qui impose ses décisions d'en haut. Une structure horizontale et la participation des sections à la planification de l'EVC dès la première étape présentent des avantages réels. On peut ainsi déclencher une réaction en chaîne dans laquelle les sections qui ont pratiqué l'EVC apportent la formation et les idées nécessaires à l'étape suivante et ainsi de suite. Le simple fait de procéder à une EVC a souvent pour effet de dynamiser les sections.
- Pour que l'EVC aboutisse, il faut que les Sociétés nationales, aux niveaux à la fois national et local, établissent des partenariats et

coopèrent avec d'autres institutions (le gouvernement, par exemple, des ONG, des donateurs, etc.), ce qui demande, pour beaucoup d'entre elles, l'acquisition de compétences nouvelles en matière de sensibilisation. Certaines ont d'ailleurs suggéré une formation à la sensibilisation comme complément utile à la formation à la pratique de l'EVC.

Qu'est-ce qu'implique l'EVC ?

Dans l'enthousiasme suscité par l'EVC, nous avons parfois confondu sa méthode participative avec son but. Il est important de rappeler que les outils employés pour réaliser une EVC ne sont que des outils et qu'elle-même n'est qu'une méthode d'investigation.

Mais c'est une investigation qui suppose un engagement.

En fait, il faut aborder une EVC comme le prélude à des programmes et à des activités, et non pas simplement comme une investigation. Cela veut dire qu'il faut déjà penser aux ressources qu'il faudra pour mener à bien certaines des activités que l'EVC jugera nécessaires.

Avant d'entreprendre une EVC dans une ou plusieurs communautés, la Société nationale ne doit donc négliger aucune des considérations suivantes (**voir encadrés 7 et 8**) :

- Comprendre le processus et les ressources qu'il va falloir y consacrer, ainsi que leurs incidences potentielles sur les programmes ;
- Donner à l'enquête un cadre clair : définir son but et son objectif, son mandat, choisir les localités où elle sera menée et la méthode de sondage, les outils et les méthodes participatives à appliquer avec les communautés ;
- Obtenir si nécessaire l'appui du gouvernement ;
- S'associer, le cas échéant, avec d'autres organisations pour confronter avec elles ses expériences et ses données et éventuellement mener les activités qui se dessinent en collaboration avec elles ;

- Former du personnel (des employés ou des volontaires) pour mener à bien l'EVC et concevoir avec les communautés locales les activités qui en résulteront ;
- Affecter du personnel capable d'analyser et d'interpréter les résultats et d'élaborer des programmes d'activité avec la population concernée ;
- Mettre au point des activités de préparation aux catastrophes dans les localités concernées, avec un financement extérieur si nécessaire ;
- Développer la collaboration entre ses propres services pour que les informations fournies par l'EVC profitent à d'autres domaines de programme et pour parvenir à une meilleure intégration de ses activités ;
- Relier les investigations menées au niveau local à une cartographie des risques qui s'étende bien au-delà de la localité et dépasse les capacités des collectivités locales.

Il est évident que, pour bien évaluer la vulnérabilité et les capacités, la Société nationale doit consacrer à l'évaluation énormément d'efforts et de ressources. Certaines Sociétés nationales, et on les comprend, ont jugé le procédé trop complexe et trop coûteux, pensant à l'investissement général qu'il demanderait, non seulement en ressources financières mais aussi en personnel.

Encadré 7

Six questions à propos de l'EVC

Pourquoi

Pourquoi la proposer ? Y a-t-il des raisons cachées ou qui n'aient pas été clairement expliquées ?

Quoi

Qu'est-ce qu'elle implique ? Quel est son but ?

Qui

Qui y participe ? À qui profite-t-elle ?

Comment

Comment la réaliser ? Avec quelles ressources ?

Quand

Quand les projets commenceront-ils ? Quel est le calendrier à prévoir ?

Où

Où l'EVC sera-t-elle réalisée ?

Ce guide et les autres publications consacrées à l'EVC ont pour but de démystifier la méthode et d'aider les Sociétés nationales à décider en connaissance de cause si elles doivent se lancer et à quel moment. En procédant à une EVC, on fait naître inévitablement des espoirs dans la population locale. Il faut donc s'assurer dès la phase de planification qu'on a la capacité d'entreprendre des activités de suivi.

Cependant, à en juger par l'enthousiasme et la participation, ces espoirs n'ont rien de négatif tant que la population locale reste partie prenante à la recherche de solutions à sa vulnérabilité.

Encadré 8 **Marche à suivre pour l'EVC ou comment passer de l'investigation à l'action en 12 étapes**

Niveau un *Soutien à la Société nationale*

- 1** Comprendre pourquoi une EVC est proposée.
- 2** Sensibiliser (la direction de la Société nationale, les sections, les partenaires).
- 3** Établir une structure d'organisation pour l'EVC.
- 4** Définir les objectifs de l'EVC.

Niveau deux *De l'évaluation à la planification*

- 5** Planifier l'EVC.
- 6** Phase de préparation.
- 7** Employer les outils prévus pour enquêter auprès de la communauté.
- 8** Systématiser, analyser et interpréter les données.
- 9** Retourner les informations à la communauté et décider des priorités et des changements à opérer.

Niveau trois *De la planification à l'action*

- 10** Transformer la vulnérabilité en capacité par des mesures concrètes.
- 11** Rédiger des recommandations et un rapport pour les autorités locales, les donateurs et les partenaires.
- 12** Mettre en œuvre le programme : projets de réduction des risques avec la communauté.

Au cours des dix dernières années, de nombreuses Sociétés nationales ont pu réaliser des EVC et trouver l'exercice extrêmement utile. Il est évident désormais que les meilleures EVC sont celles dans lesquelles la Société nationale s'est le plus investie, dans lesquelles elle s'est engagée dès le début, non seulement en participant à l'évaluation mais aussi en assurant le suivi.

Quels sont les résultats d'une EVC ?

Qu'est-ce que la Société nationale fera différemment après une EVC ?

D'abord, elle aura beaucoup plus d'informations sur les localités choisies. Son personnel et ses volontaires seront sans doute aussi plus enthousiastes et motivés et la population locale plus prête à participer et à imaginer des activités qui puissent renforcer ses capacités et réduire sa vulnérabilité.

L'évaluation elle-même aura pu mettre la Société nationale en contact étroit avec d'autres organisations, nationales et internationales. Dès que les résultats de l'EVC aura fait apparaître les points faibles, il sera plus facile de convaincre des donateurs de financer des activités qui renforcent les capacités et réduisent la vulnérabilité.

Dans certaines régions du monde, en Amérique latine et en Afrique de l'Est notamment (**voir encadré 9**), des activités de type EVC ont été regroupées en activités régionales de préparation aux catastrophes.

De fait, comme signalé plus haut, une évaluation des capacités et de la vulnérabilité locales devrait être reliée à une cartographie régionale ou nationale des risques puisque le périmètre sinistré peut être très large à l'échelle d'un pays ou d'une région. Ce lien est le gage que la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge sont prêts à agir face à ces dangers, même si la population locale ne les a pas classés comme catastrophes « à haut risque ».

Encadré 9 **Coopération régionale**

Dans nombre de régions, les Sociétés nationales se sont regroupées pour monter des projets en collaboration, avec l'appui d'autres composantes du Mouvement. Ces collaborations régionales doivent permettre de faire face à des situations dans lesquelles les risques (par exemple les inondations dans le bassin du Rio de la Plata) et/ou les conflits (comme en Afrique de l'Est) touchent plusieurs pays et où il est indispensable de coopérer.

En Amérique latine, les Sociétés nationales de l'Argentine, du Paraguay et de l'Uruguay se sont rassemblées dans le programme Camelote pour travailler ensemble aux côtés des populations vulnérables du bassin du Rio de la Plata.

En Afrique de l'Est, l'EVC entreprise par 11 Sociétés nationales dans la région des Grands lacs les a aidées à concevoir des programmes transfrontières. C'est en agissant sur les moyens de subsistance que l'on peut accroître la résilience des populations face à divers types de risques. Cette prise de conscience a été un élément capital du projet. Un autre a été l'appui de la Croix-Rouge suédoise, qui s'est engagée dès le début à financer les projets que l'EVC indiquerait comme nécessaires, ce qui a évité de faire naître des espoirs dans les collectivités locales pour les décevoir ensuite faute de fonds.

Les résultats des EVC peuvent donc dépasser de loin ceux que l'on pourrait attendre d'investigations menées à l'échelle locale. Mais l'évaluation doit au moins aboutir à un plan de préparation aux catastrophes à base communautaire (PCC) qui fasse participer la population locale à des stratégies visant à réduire sa vulnérabilité à des risques naturels précis, en atténuant ces risques, si possible, et en renforçant sa résistance aux effets d'une catastrophe et sa capacité de récupération.

Définitions

Dans la réalisation des EVC dans le passé, il a régné une certaine confusion quant aux types de risque à réduire et au sens à donner à la vulnérabilité. Les difficultés sont venues en grande partie de l'amalgame de types de risque différents : les risques naturels, les maladies et les épidémies, les accidents technologiques, industriels et de la circulation et les conflits civils et les guerres. Chacun de ces types de risque se distingue des autres par ses causes profondes, ses effets sur les populations et les mesures à prendre pour y faire face.

Étude de cas 3

L'EVC dans les Îles Salomon – projets à base communautaire

En 2004, la Croix-Rouge des Îles Salomon a réalisé sa toute première EVC dans trois communautés. La population des Îles Salomon est exposée à divers risques, notamment aux cyclones tropicaux et à la montée du niveau de la mer (risques tous deux aggravés par le changement climatique). Pourtant, les grands problèmes mis en évidence par l'EVC avaient trait à la santé, en particulier au paludisme, à la diarrhée et à la malnutrition. L'une des localités avait été le théâtre d'un grave conflit entre deux groupes ethniques voisins, et l'un des mérites de l'EVC a été de réussir à les réunir de manière très constructive et de réduire ainsi la tension entre eux.

L'EVC a eu pour résultats une extension des projets de santé (notamment des cours de premiers secours communautaires), l'amélioration du réseau d'assainissement, du système de drainage et de l'approvisionnement en eau potable et des campagnes de promotion de la santé. Les inondations saisonnières

ont été elles aussi réduites par la coopération que l'effort communautaire a rendue possible. Le plus gros du travail a été effectué par les habitants des localités concernées et les projets ont tous été conçus de courte durée pour que les résultats en soient visibles rapidement.

« Il était important que les projets ne se contentent pas de résoudre les problèmes mis au jour par l'EVC, mais qu'ils rendent aussi les communautés plus autonomes. Il était crucial qu'elles s'approprient ces projets. »

Îles Salomon, De l'évaluation des risques aux actions communautaires, Fédération internationale, 2005, p. 11.

L'un des buts principaux de la présente révision de l'EVC est d'indiquer clairement dans quels cas l'EVC convient le mieux et de l'adapter à des buts différents, sans rien lui ôter de son importance pour la préparation aux catastrophes. Pour ce faire, il faut bien en cerner le rôle et comprendre quelle utilité elle peut avoir dans d'autres domaines d'activité et priorités de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Il faut qu'il soit admis que les types de risque mis en évidence par l'EVC correspondent aux préoccupations réelles des gens dans leurs communautés, même si les risques naturels n'en font pas partie. Nous l'avons vu : les gens sont normalement plus préoccupés par les problèmes de leur existence quotidienne (par exemple les accidents de la circulation) que par les tremblements de terre ou les inondations, qu'ils passent souvent sous silence. Dans bien des cas, la population (et les Sociétés nationales) ignore aussi les risques provenant du changement climatique. Une EVC qui aurait été effectuée dans les secteurs de l'océan Indien sinistrés par le tsunami la veille de la catastrophe n'aurait sans doute pas cité les tsunamis parmi les risques majeurs.

Encadré 10 **Changement climatique et catastrophes**

Le climat de la planète est en train de changer, principalement à cause de l'utilisation de combustibles fossiles et des effets accrus des « gaz à effet de serre » qui en résultent. Ces changements consistent notamment en une hausse des températures moyennes dans le monde, une modification des caractéristiques pluviométriques, une montée du niveau de la mer et touchent aussi aux phénomènes atmosphériques extrêmes. Les inondations, glissements de terrain, sécheresses et vagues de chaleur se font plus fréquentes et les tempêtes et cyclones gagnent en intensité. Tous ces changements affectent directement le travail de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, en particulier ses activités de préparation aux catastrophes et d'intervention lors de catastrophes.

Dans nombre de pays, la Croix-Rouge ou le Croissant-Rouge a lancé des activités pour évaluer les risques accrus de catastrophe dus aux changements climatiques à l'échelle planétaire. Le Centre de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sur les changements climatiques et la préparation aux catastrophes soutient beaucoup de ces activités. Établi aux Pays-Bas, il est au service de tout le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Il centralise les connaissances scientifiques sur les changements climatiques et les données fournies par les opérations humanitaires pour mieux prévenir les risques de catastrophe, en particulier pour les populations les plus vulnérables aux changements climatiques et aux phénomènes atmosphériques extrêmes.

Du fait des changements climatiques, les EVC doivent accorder une attention particulière aux tendances : pendant la collecte et l'analyse des données secondaires, lors des discussions locales sur les risques et pendant l'analyse des informations fournies par la population.

Pour en savoir plus sur ce sujet, voir « Preparedness for climate change », Fédération internationale et Croix-Rouge néerlandaise, 2003, ou <http://www.climatecentre.org>.

L'EVC, dans son déroulement, doit donc respecter les besoins locaux et les risques de la vie quotidienne, tout en trouvant le moyen de dialoguer avec la communauté sur les catastrophes majeures qui pourraient survenir. Généralement, la vulnérabilité peut se mesurer par rapport à cinq éléments qui résument la plupart des aspects de l'exposition à un risque naturel donné. Chacun de ces cinq éléments peut être relié à des activités et des priorités de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, comme l'illustre la **figure 4** (page 39) :

- Les **moyens de subsistance et leur résilience** sont déterminants pour le bien-être. C'est grâce au revenu que l'on perçoit que l'on peut vivre dans une maison solide, construite sur un terrain sûr (autoprotection). Bien que la réduction de la pauvreté et la protection des biens ne soient pas des domaines d'activité spécifiques à la Croix-Rouge et au Croissant-Rouge, de nombreuses EVC montrent que pour réduire la vulnérabilité, il faut protéger et renforcer les moyens de subsistance. La recherche de personnes, par exemple, peut avoir un effet positif sur les moyens de subsistance en contribuant au retour dans la famille d'une main-d'œuvre qui faisait cruellement défaut ou en rendant de nouveau inaccessibles des biens qui ne l'étaient plus (sans compter l'effet salutaire sur le moral et le mental).
- La résilience dépend largement du **bien-être**, entendant par là la santé (y compris mentale) et la nutrition, surtout en cas de catastrophes qui entraînent des privations alimentaires et des risques pour la santé (contamination de l'eau par exemple). Ici interviennent les activités de vaccination de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et d'autres aspects de la médecine préventive (y compris les programmes de lutte contre le VIH/sida), la sécurité alimentaire et la nutrition, les premiers secours et l'assainissement.
- L'**autoprotection** est liée à des moyens de subsistance suffisants pour pouvoir protéger son logement et ses biens. La capacité de construire une maison qui résiste aux risques (tels que tremblements de terre et ouragans) dépend en partie d'un revenu suffisant, bien que des facteurs culturels et comportementaux puissent aussi influencer sur l'importance accordée à la protection contre ces dangers relativement rares.

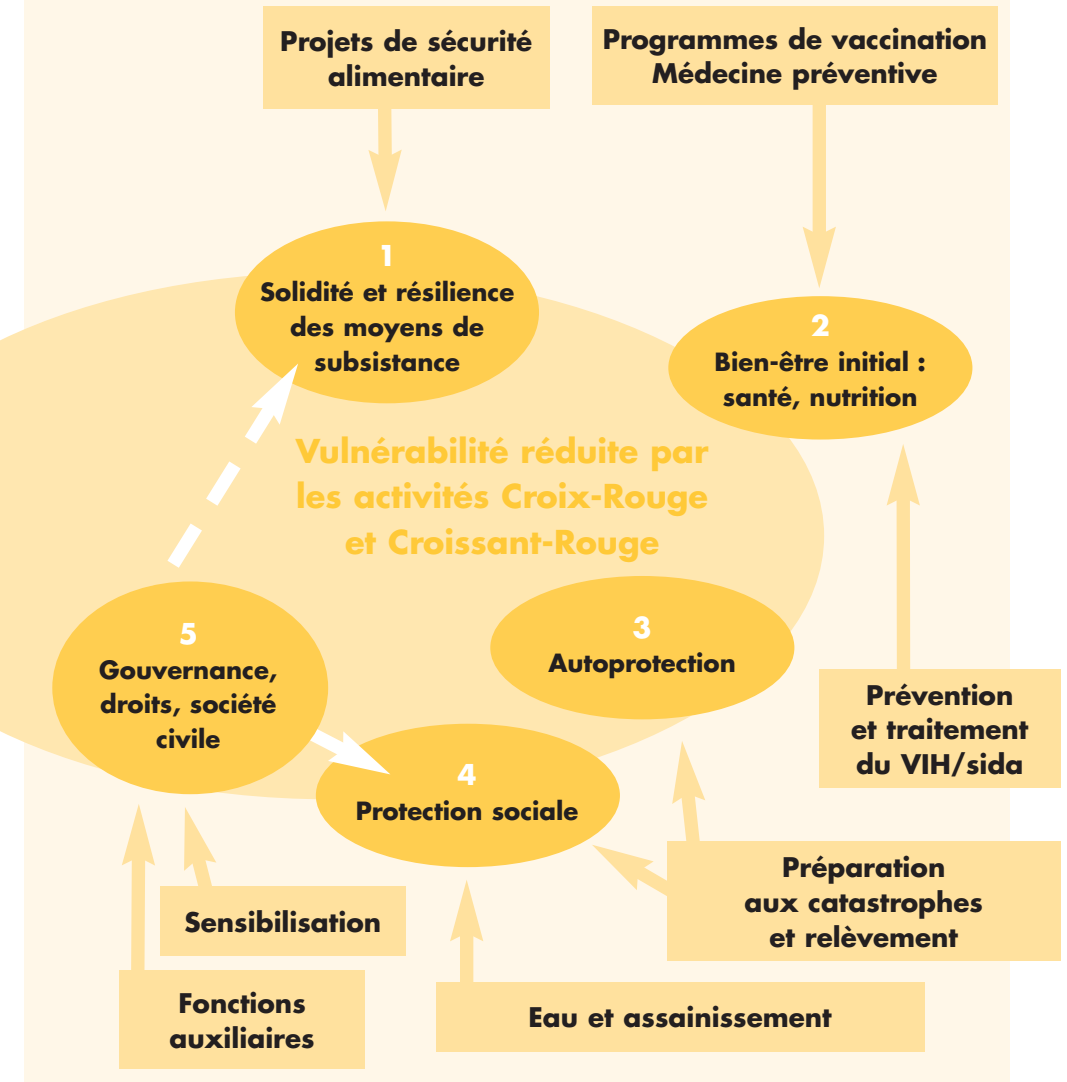
L'autoprotection est aussi inconcevable sans recours aux compétences et techniques nécessaires et sans une aide à la mise en conformité avec les normes de protection.

- La **protection sociale** est généralement assurée par des institutions locales (groupes d'auto-assistance, pouvoirs publics locaux, ONG, etc). Elle fait intervenir des précautions qui dépassent les capacités des particuliers telles que des mesures de protection contre les inondations, ou veille à la conformité des bâtiments aux normes y afférentes. Elle se traduit à la Croix-Rouge et au Croissant-Rouge par des activités visant à réduire les effets des catastrophes (par exemple abris anti-cyclones au Bangladesh, précautions contre les inondations au Népal et dans les Îles Salomon).
- La **gouvernance** reflète tant la manière dont le pouvoir fonctionne et détermine la distribution des ressources et des revenus que le dynamisme de la société civile (qui se traduit par exemple par un large débat sur les risques dans les médias ou par l'existence d'organisations militant pour une protection sociale suffisante des groupes vulnérables). À ce rôle de la société civile correspondent à la Croix-Rouge et au Croissant-Rouge la fonction de sensibilisation et le rôle d'auxiliaires des pouvoirs publics.

Les rapports entre ces éléments sont importants. Par exemple, la solidité des moyens de subsistance est déterminante pour le bien-être de la famille : pour sa situation alimentaire, son état de santé et son moral. Tous ces facteurs influent énormément sur sa capacité à résister à une catastrophe et à rebondir. Si ses membres sont bien nourris et en bonne santé, ils risquent moins de succomber à la maladie. Le type de moyens de subsistance a aussi une très grande importance : si l'inondation a entraîné une partie des terres arables ou que le bateau de pêche et les filets sont détruits dans une tempête ou un tsunami, il est peu probable que la famille se relève rapidement.

La solidité des moyens de subsistance influe aussi sur ce que le ménage peut investir pour se protéger des risques, ce qui est crucial en cas de catastrophe. Bien entendu, rien ne garantit que les ménages dépenseront leur argent à construire une maison qui

Figure 4 Les rapports entre les programmes existants de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et le renforcement des capacités/la réduction de la vulnérabilité



résiste aux ouragans ou sur un terrain qui ne risque pas d'être inondé. Beaucoup de gens sont trop pauvres pour pouvoir se protéger ainsi. D'autres donnent la priorité à des questions plus urgentes dans leur vie quotidienne : trouver de l'eau, avoir suffisamment à manger, payer les médicaments ou les frais scolaires.

C'est là que la protection sociale est nécessaire. Quand les gens ne peuvent pas assurer eux-mêmes leur propre sécurité ou là où ils ont besoin d'encouragements pour vaincre la résistance « culturelle » à l'action, la protection sociale et l'appui d'une organisation située à un niveau supérieur (notamment des pouvoirs publics locaux ou nationaux et/ou de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge) ont un rôle à jouer.

Les communautés traduisent leurs observations en des données compréhensibles.



Étude de cas 4

Priorités locales aux Caraïbes : des cuisines ou des toits solides ?

Dans divers pays des Caraïbes a été exécuté un programme destiné à renforcer les toits des maisons pour qu'ils résistent mieux aux ouragans. Cependant, parmi les ménages qui devaient en bénéficier, beaucoup ont donné la priorité à l'aménagement de leur cuisine. Aux yeux d'étrangers qui considèrent les ouragans comme un risque majeur, c'est aller au-devant du danger. Mais pour la population locale, confrontée quotidiennement à la difficulté de faire la cuisine et aux travaux ménagers, une cuisine mieux aménagée est bien plus nécessaire que la protection contre des ouragans qui ne se produiront peut-être pas avant des années. Les Sociétés nationales ont consenti à aider les habitants à la fois à aménager leur cuisine et à renforcer leur toit.

La gouvernance est elle aussi un rempart crucial contre la vulnérabilité. Selon la définition qu'en donne la Banque mondiale dans son rapport *Governance and Development*⁹, la gouvernance n'est autre que « la manière dont le pouvoir s'exerce dans la gestion des ressources économiques et sociales d'un pays au service du développement ». Elle protège donc de la vulnérabilité de deux manières. Premièrement, le type de gouvernance d'un pays a de profonds effets sur les revenus des habitants et sur l'accès des différents groupes aux ressources et aux outils nécessaires à leur travail. Deuxièmement, la qualité de la gouvernance a une incidence sur le montant et la qualité de la protection sociale : la préparation aux inondations, les systèmes d'alerte pour les cyclones tropicaux et les tsunamis, les normes de protection antisismique auxquelles doit se plier l'industrie du bâtiment etc. – tout cela dépend de la gouvernance.

⁹ The World Bank Group. *Governance and Development*. Washington DC: World Bank, 1992

Encadré 11**La gouvernance dans les programmes de préparation aux catastrophes en Indonésie**

Le programme de préparation des communautés aux catastrophes (phase 1, 2003-2008), administré conjointement par la Croix-Rouge indonésienne et la Croix-Rouge danoise illustre bien l'importance de la gouvernance :¹⁰

« Par la coopération avec le gouvernement provincial, le programme contribuera à faire admettre la nécessité d'une préparation, notamment des communautés, en prévision des catastrophes. On saisira toutes les occasions de défendre les droits du groupe cible primaire, en particulier les plus pauvres, auprès de toutes les institutions compétentes, locales et nationales. On ne laissera échapper aucune occasion d'associer les médias à la promotion des activités du programme. En étroite coopération avec la division des relations publiques, une vidéo sera produite qui retracera l'évolution du programme depuis ses débuts ».

« Sensibilité au milieu social : le programme actuel attache la plus haute importance au renforcement des capacités des communautés. Cependant, la Croix-Rouge indonésienne reconnaît la nécessité d'accorder une attention particulière, dans de nombreuses régions d'Indonésie, au milieu social dans lequel ces activités auront lieu. Bien que ce ne soit pas le rôle de la Croix-Rouge indonésienne de s'entremettre dans les litiges locaux et/ou les conflits, elle doit être attentive aux risques que comporte l'exécution de programmes de préparation des communautés aux catastrophes dans des régions où les inégalités sociales sont très présentes. La première chose à faire est de renoncer à faire de la prévention et de la réduction des tensions sociales un programme distinct. Si le programme de préparation des communautés aux catastrophes est exécuté comme il faut, il devrait contribuer à la cohésion sociale en réduisant la vulnérabilité de la collectivité, qui n'est pas sans rapport avec le risque de tensions et de conflit. En même temps, le programme ira plus loin dans la réduction des risques en intégrant des aspects tels que l'attention aux signes avant-coureurs, l'analyse sociale, la transparence et la multiplication des mécanismes de survie. »

¹⁰ Palang Merah Indonesia (PMI – Croix-Rouge indonésienne)/Croix-Rouge danoise (DRC). Disaster Preparedness (DP)/CBDP Programme Phase 1 (2003–2008). Jakarta: PMI//DRC, non daté.

Dès que l'on a compris le rapport entre l'EVC et ces remparts contre la vulnérabilité et les liens entre eux, il est beaucoup plus facile de repérer les capacités à renforcer. On voit également en quoi les programmes de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge qui n'ont pas spécifiquement traité la préparation aux catastrophes contribuent à réduire la vulnérabilité et à renforcer les capacités des collectivités. Cela permet une meilleure intégration des programmes et, en ouvrant la voie à de nouveaux modes de travail avec les collectivités, contribue à rendre plus efficaces les activités de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Les groupes de réflexion sont propices à une discussion approfondie sur un thème particulier.



Conclusion

Activités à base communautaire menées à la Croix-Rouge et au Croissant-Rouge

Les Sociétés nationales et délégations de la Fédération internationale ont mis au point une foule d'activités communautaires au cours des 15-20 dernières années. Ces programmes ne sont pas nécessairement en rapport avec les catastrophes mais résultent d'une prise de conscience de la nécessité de travailler autrement au niveau local.

Étude de cas 5

Rwanda : Mise à profit des compétences locales

En cherchant à résoudre les problèmes d'insécurité alimentaire, la Croix-Rouge rwandaise a mis pleinement à profit les compétences locales en distribuant comme suit les thèmes de discussion mis au jour par l'EVC :

- Les plus âgés ont travaillé sur l'histoire, en particulier sur les problèmes liés à la sécurité alimentaire ;
- Les représentantes des femmes se sont concentrées sur le calendrier saisonnier et la routine quotidienne ;
- Les jeunes ont établi une carte du secteur indiquant les réalisations du développement communautaire.

À partir de leur expérience collective, les femmes ont commencé par établir un calendrier des travaux saisonniers. Au Rwanda, c'est à elles qu'incombent généralement le travail des champs, la production agricole et les soins aux enfants. Elles en savent long sur la terre et les difficultés et les obstacles auxquels elles se heurtent au quotidien.

La discussion a porté sur les cultures les plus intéressantes et a révélé, par exemple, que la production de café, bien que beaucoup plus lucrative que la culture des légumes, avait ralenti après plusieurs saisons sèches.

Le groupe a insisté sur la nécessité de stations de lavage pour pouvoir traiter convenablement les grains de café et les vendre au cours du marché, y voyant un moyen de réduire la vulnérabilité de la communauté à l'insécurité alimentaire.

« Nous n'avions jamais réfléchi comme cela à notre façon de vivre et de cultiver la terre. Nous n'avions jamais pris le temps de rendre visite à nos voisines, surtout celles qui n'habitent pas tout près, pour leur demander : quand faites-vous cela ? pourquoi et comment ? Nous, nous préférons cette variété à telle autre pour les motifs suivants... »

Une participante à l'EVC

Les raisons en sont claires. Comme dans l'EVC, le fait de travailler avec les gens au niveau communautaire crée des liens étroits entre la Croix-Rouge ou le Croissant-Rouge et les personnes vulnérables qui sont au centre de sa mission. Et ces liens ont changé le regard des dirigeants des Sociétés nationales et de leurs sections, ainsi que du secrétariat. Des chances se sont offertes de travailler de manière nouvelle avec des partenaires, le gouvernement, les donateurs et les Sociétés nationales participantes.

Il est devenu évident au fil des pages de ce guide, qui touche à sa fin, qu'il s'agit essentiellement pour la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge d'étendre les activités de préparation aux catastrophes (en prenant essentiellement l'EVC pour méthode), tout en réduisant la vulnérabilité et en renforçant les capacités par tous les moyens. Cela ne passe pas toujours par la réalisation de projets spécifiquement axés sur les risques naturels. Il est vital de travailler avec les gens, selon des modes participatifs et, de manière

générale, dans les communautés : la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge en sont bien conscients aujourd'hui.

L'orientation communautaire donnée aux démarches d'investigation, de diagnostic et de conception des programmes s'est accompagnée de méthodologies diverses selon les régions du monde. La démarche du développement communautaire participatif (DCP) appliquée en Europe centrale en est une, mais la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge ont mis au point diverses autres méthodes de travail au niveau communautaire (**voir encadré 12**).

Encadré 12 Approches communautaires

- Le **développement communautaire participatif** (DCP) a été utilisé en Europe centrale, où l'effondrement des régimes communistes a marqué pour de nombreuses Sociétés nationales le début d'une période difficile. Le financement de l'État s'est réduit au moment même où la pauvreté s'étendait dans certaines catégories sociales. En 2000, neuf Sociétés ont eu recours à une méthodologie appelée développement communautaire participatif pour relancer leurs activités. Le DCP consiste à enquêter dans une localité sur les problèmes que rencontrent les habitants. Il présente de nombreuses similitudes avec l'EVC, bien qu'il ne soit pas spécifiquement axé sur les risques naturels. Les Sociétés nationales travaillent avec les gens à la base pour les aider à reconstruire leur communauté et à réduire leur vulnérabilité. Elles se servent des méthodes de l'évaluation participative rapide (EPR), comme dans l'EVC, pour mener à bien leurs investigations et, à partir des résultats obtenus, conçoivent des activités d'aide à des groupes donnés.
- La **conception intégrée des programmes communautaires** (CIPC) est une méthode de travail qui a vu le jour en Amérique latine et qui n'est pas spécifiquement liée aux risques. Elle suppose une participation de la communauté et aboutit à un plan de développement général (et pas seulement à une aide et à des secours) qui vise à fournir des services pour répondre à des besoins essentiels qui ne sont pas satisfaits par ailleurs, afin d'améliorer la qualité de la vie

des personnes vulnérables. Elle est intégrée en ce sens qu'elle favorise la collaboration entre les divers secteurs de la Société nationale, consiste à travailler à la fois avec et dans les communautés (plutôt que pour elles) et encourage des partenariats avec les pouvoirs publics locaux et nationaux, des institutions religieuses et des ONG.

- La **préparation des communautés aux catastrophes** (PCC) et la gestion communautaire des catastrophes sont des méthodes participatives employées dans diverses Sociétés nationales pour réduire les effets des catastrophes. L'idée est de convaincre les communautés de mettre en place leur propre système de préparation (par exemple de stocker du grain pour les situations d'urgence). Dans certains cas, la participation de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge amène les habitants à prendre des mesures pour réduire les effets d'éventuelles catastrophes dans leur localité. La PCC peut aussi déboucher sur une sensibilisation à d'autres formes de prévention et de préparation et inciter les autorités compétentes à s'engager davantage sur le terrain de la préparation aux catastrophes. C'est tantôt une intervention en soi, tantôt le résultat d'une EVC (il arrive que l'enquête menée pour l'EVC ait pour suite logique la PCC, qui réduit la vulnérabilité et renforce les capacités).
- Les **premiers secours à base communautaire** (PSBC) consistent à introduire les premiers secours et des initiatives de santé dans des localités en travaillant avec les habitants plutôt qu'en leur fournissant un service. On procède à des investigations analogues à celles de l'EVC pour s'assurer que les premiers secours englobent des mesures suffisantes et correspondent aux priorités de la communauté en question. Parfois, une EVC peut mettre en évidence des besoins sanitaires qui sont ensuite portés à la connaissance du département de la santé pour lui éviter de devoir répéter l'exercice et lui permettre de concevoir des activités de suivi en fonction des données récoltées (voir étude de cas 3).
- La **transformation participative des conditions d'hygiène et du système d'assainissement** (TPHA) est une méthode participative appliquée aux projets d'alimentation en eau et d'assainissement. Elle vise à améliorer les conditions d'hygiène, le système

d'assainissement et la gestion par la communauté des installations d'alimentation en eau et d'assainissement. Les communautés sont « associées à la découverte des voies de transmission des maladies d'origine hydrique, analysent leurs propres comportements à la lumière de ces informations et recherchent les moyens de stopper la contamination ». La méthode est participative en ce sens que des gens de tous les milieux sociaux sont invités à participer à une dynamique de groupe et font de la prise de décision un exercice facile et amusant. Les participants s'instruisent au contact les uns des autres et chacun apprend à respecter les connaissances et les compétences des autres. On pourra trouver des informations plus détaillées sur la TPHA sur le site Web de la Fédération internationale à l'adresse suivante : <http://www.ifrc.org/what/health/water/phast.asp>

Pour mettre tous ces procédés en perspective et éviter de donner l'impression que l'EVC est « seulement » une méthode à employer dans la préparation aux catastrophes, le Secrétariat a engagé un processus d'harmonisation.

Toute une panoplie d'outils d'investigation communautaire, déjà employés dans la pratique, sont ainsi harmonisés. Cette « boîte à outils » sera mise à la disposition des Sociétés nationales et des délégations de la Fédération internationale en temps voulu. L'idée est de montrer que le travail avec les communautés commence par une enquête, qui amène à diagnostiquer les questions que la population aimerait voir réglées et à élaborer des projets et des programmes, dont l'exécution est assurée par les habitants eux-mêmes et avec eux.

Pour beaucoup de gens dans les Sociétés nationales et la Fédération internationale, l'EVC est liée uniquement à la préparation aux catastrophes. Et pourtant dans le monde, elle aboutit souvent à des projets qui n'ont aucun rapport avec les risques. Peu importe, aussi longtemps que l'EVC et d'autres démarches communautaires se soldent par une plus grande résilience de la population, par des moyens de subsistance plus solides, un

renforcement de ses capacités et une dynamisation des Sociétés nationales, de leurs sections et de leurs volontaires.¹¹

Tout cela contribue à une réduction générale de la vulnérabilité. Les activités à base communautaire établissent un climat de confiance, élargissent la participation et favorisent les partenariats et la coopération avec d'autres organisations. Avec la cartographie des risques à l'échelle du pays et de ses régions, l'EVC et d'autres démarches communautaires peuvent tisser entre la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge et les communautés de base des liens puissants qui se renforceront encore avec des partenariats plus performants et une meilleure collaboration avec le gouvernement et d'autres organisations.

Message
clé

« La Fédération internationale travaille à améliorer les conditions d'existence des personnes vulnérables en mobilisant le pouvoir de l'humanité. »

Stratégie 2010, énoncé de la mission de la Fédération internationale

Elles donnent ainsi à la préparation aux catastrophes un ancrage solide, un sens et une utilité pratique, celle de réduire la vulnérabilité à la fois face aux catastrophes et aux risques de la vie quotidienne.

¹¹ La Fédération internationale publie chaque année un *Rapport sur les catastrophes dans le monde*. Celui de 2004 traitait spécifiquement de la résilience des communautés. Un résumé du *Rapport sur les catastrophes dans le monde 2004* (avec des indications sur la marche à suivre pour commander le rapport intégral) est disponible (en anglais) sur le site Web de la Fédération internationale à l'adresse suivante : <http://www.ifrc.org/publicat/wdr2004/contents.asp>



Les données collectées sont examinées et validées.

Les Principes fondamentaux du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Humanité

Né du souci de porter secours sans discrimination aux blessés des champs de bataille, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, sous son aspect international et national, s'efforce de prévenir et d'alléger en toutes circonstances les souffrances des hommes. Il tend à protéger la vie et la santé ainsi qu'à faire respecter la personne humaine. Il favorise la compréhension mutuelle, l'amitié, la coopération et une paix durable entre tous les peuples.

Impartialité

Il ne fait aucune distinction de nationalité, de race, de religion, de condition sociale et d'appartenance politique. Il s'applique seulement à secourir les individus à la mesure de leur souffrance et à subvenir par priorité aux détresses les plus urgentes.

Neutralité

Afin de garder la confiance de tous, le Mouvement s'abstient de prendre part aux hostilités et, en tout temps, aux controverses d'ordre politique, racial, religieux et idéologique.

Indépendance

Le Mouvement est indépendant. Auxiliaires des pouvoirs publics dans leurs activités humanitaires et soumises aux lois qui régissent leur pays respectif, les Sociétés nationales doivent pourtant conserver une autonomie qui leur permette d'agir toujours selon les principes du Mouvement.

Volontariat

Il est un mouvement de secours volontaire et désintéressé.

Unité

Il ne peut y avoir qu'une seule Société de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge dans un même pays. Elle doit être ouverte à tous et étendre son action humanitaire au territoire entier.

Universalité

Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, au sein duquel toutes les Sociétés ont des droits égaux et le devoir de s'entraider, est universel.

PROTÉGER LA DIGNITÉ

HUMAINE



La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge soutient les activités humanitaires des Sociétés nationales parmi les populations vulnérables.

En coordonnant les secours internationaux en cas de catastrophe et en encourageant l'aide au développement, elle vise à prévenir et à atténuer les souffrances humaines.

La Fédération internationale, les Sociétés nationales et le Comité international de la Croix-Rouge constituent le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.